Association Internationale des Bibliothèques, archives et centres de documentation Musicaux

AIBM france

PROCÈS VERBAL DE l'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE du Lundi 21/03/2016

Le lundi 21 mars 2016, à 14h, les membres de l'association AIBM groupe français se sont réunis à la Médiathèque Musicale Mahler (Paris) en Assemblée Générale Ordinaire sur convocation de la Présidente. Il a été établi une feuille d'émargement, signée par les membres présents en leur nom propre ou en tant que mandataire. Celle-ci figure en annexe du présent procès-verbal.

L'Assemblée était présidée par Mme Elizabeth Giuliani, présidente de l'association.

L'ordre du jour a été rappelé par la Présidente :
Rapport moral pour l'année 2015
Rapport financier pour l'année 2015
Nouvelles internationales
Projets du Groupe français
Renouvellement du tiers des membres du Conseil

Il a été fait lecture des rapports moral et financier.

Rapport Moral 2015 par Elizabeth Giuliani, présidente

En 2015, le Groupe français a poursuivi deux types d'activité : la participation à des rencontres professionnelles (celles qu'il organise et celles auxquelles il prend part); et, en faible mesure, la publication d'informations sur son site.

• Rencontres professionnelles
Une journée professionnelle s'est tenue à Strasbourg, le vendredi 2 octobre, le matin au Conservatoire et l'après-midi à la Médiathèque André Malraux. Sur le thème « La présence de la musique contemporaine dans les bibliothèques et centres de documentation musicaux », la rencontre a donné lieu à onze communications dont les transcriptions seront proposées sur le site www.aibm-france.fr. En fin de journée a eu lieu une réunion du Conseil d'administration ouverte aux adhérents du Groupe français.

• Une Assemblée générale le 1 juin à la Médiathèque Hector Berlioz du CNSMDP. Une partie des membres du Conseil d'Administration a été renouvelée. Il est désormais composé de :
Christiane David (Médiathèque musicale Mahler),
Patricia Frechon (Conservatoire national supérieur de musique et de danse de Paris), Isabelle Gauchet Doris (Centre de documentation de la musique contemporaine), Sébastien Gaudelus (Bibliothèque nationale de France),
Fabienne Gaudin et Elisabeth Wiss (Cité de la musique),
Elizabeth Giuliani (Bibliothèque nationale de France),
Claire Griot (Conservatoire à rayonnement départemental de Mantes en Yvelines), Adélaïde Kientzi (Conservatoire de Strasbourg)
Cécile Reynaud (Bibliothèque nationale de France)

Thomas Vernet (Bibliothèque musicale François Lang, Royaumont),
Priscilla Winling (Médiathèque André Malraux de Strasbourg).

• Quelques membres du Groupe ont assisté au Congrès annuel de IAML à New York qui se déroulait en même temps que celui de la Société internationale de musicologie, du 21 au 26 juin : ils venaient de la BnF, du Conservatoire et de la Médiathèque André Malraux de Strasbourg, du CDMC, de la Cité de la Musique-Philharmonie de Paris, de l'Université de Rouen.

• Le Groupe est présent dans les associations professionnelles partenaires.

• La rencontre annuelle de l'ACIM (Association pour la coopération des professionnels de l'information et de la documentation musicale) les 16 et 17 mars 2015 à Metz. Le thème en était : La médiation.
• Les groupes techniques de l'AFNOR pour la Transition bibliographique : définir le périmètre de l'adoption de RDA, en relation avec EURIG (European RDA interest group)

Publications
• Le site (www.aibm-france.fr) a été régulièrement mis à jour.
• La communication a investi les réseaux sociaux, Tweeter notamment, soutenue par l'activité de Priscilla Winling.

• Le 7 mars 2016, un séminaire de réflexion s'est tenu au CNSMDP et à la Médiathèque de la Cité de la Musique-Philharmonie de Paris. Il a envisagé des pistes d'évolution du Groupe français : le renouveau de ses membres (notamment investis dans les instances dirigeantes), le positionnement dans l'ensemble des organisations travaillant dans le domaine de la documentation musicale... Son articulation avec IAML (la baisse de la fréquentation des acteurs français pose un problème de représentativité) comme la mutualisation de certaines de ses activités avec l'ACIM et, notamment, une inscription dans le programme des rencontres nationales annuelles.

Il a fait une proposition pour la tenue de la prochaine journée professionnelle à l'automne.

A venir :
• Le Congrès annuel de IAML à Rome la première semaine de juillet : un appel à candidature sera lancé pour une prise en charge par le Groupe français en conformité avec la procédure d'octroi de bourse pour les membres faisant des communications lors les sessions de travail.

• Les journées professionnelles qui devraient être accueillies à Lyon à l'automne 2016. Un appel à contribution a été lancé auprès des membres du Groupe sur le thème de l'évolution du métier et du rôle de bibliothécaire, archiviste ou documentaliste musical au XXIème siècle.

Rapport financier 2015 par Adélaïde Kientzi, trésorière.

Pour 2015, nous n'avons pas demandé de subvention au ministère de la Culture. Rappelons que nous n'avions rien reçu pendant 4 ans.

Notre principale source de revenus est constituée par les cotisations perçues auprès des adhérents (2 975 euros). Ce chiffre correspond aux cotisations encaissées sur l'année pour 11 individuels et 38 collectivités (je ne compte ici que les adhérents à jour de la cotisation). Les chiffres apparaissant dans les détails des postes ne représentent pas la réalité sur une année donnée : ils représentent à la fois des adhésions de 2014 payées en 2015 et celles payées pour 2015 (certaines collectivités anticipent même leurs adhésions avant la fin de l'année). Certaines collectivités ne sont d'ailleurs toujours pas à jour du nouveau tarif (70 euros au lieu de 67 il y a 2 ans).

Les charges sont beaucoup plus élevées que l'année dernière, en partie parce que 4 missions ont été prises en charge pour le congrès annuel de New York (6000 euros).
La journée professionnelle du mois d'octobre à Strasbourg a coûté 2808,62 euros au total. Sur 38 participants, 25 ont payé leur inscription, ce qui représente le seul retour sur investissement.
La prime d'assurance est légèrement plus élevée que l'an dernier (nous ignorons pourquoi).
Des fournitures et des timbres ont été achetés, mais grâce aux publications sur le site et aux infos envoyées par Priscilla par email, le coût d'affranchissement est maintenant moindre par rapport aux années passées.
En 2015 nous avons choisi de payer 2 ans pour l'hébergement du site AIBM France (OVH), ce qui explique que le coût est légèrement plus élevé (il sera moins élevé l'an prochain).

Notons aussi qu'aucun *Bulletin* n'a été publié en 2015, et donc aucun frais n'a été généré. Les 3 dépenses les plus importantes pour 2015 correspondent aux missions pour NY, à l'organisation de la journée professionnelle à Strasbourg, et aux reversements des cotisations à IAML international.
Depuis que la secrétaire et la trésorière se déplacent de Strasbourg vers Paris pour les réunions du Conseil, cela génère une dépense en frais de déplacement, qui apparaît pour 2015 dans la rubrique « Autres missions ».

Depuis le mois de juillet nous avons changé de banque pour le compte courant : nous avons choisi la Société générale. Les cotisations et frais de gestion sont plus élevés mais c'est le prix à payer pour y voir plus clair et perdre moins de temps. Nous avons également choisi l'utilisation d'une carte bancaire : encore une fois, ça a un coût mais ça simplifie l'organisation.

Enfin, sur conseil de notre nouveau conseiller Société générale : nous avons vendu le portefeuille FCP (fonds commun de placement), jusqu'ici géré par La banque postale. L'objectif à présent est de clôturer le compte CCP, de virer le tout à la Société générale, et de choisir un moyen de placer cet argent (y compris le Livret A).

Le bilan est positif en 2015 grâce à la vente de ce portefeuille. Ce bilan n'est donc pas représentatif des activités de notre groupe.

Rapports moral et financier : Le rapport moral et le rapport financier sont approuvés à l'unanimité.

Approbation du budget : Le budget provisionnel sera validé courant 2016.

Renouvellement du tiers des membres du Conseil d'Administration
Sont candidats :
- Anneliese Benoît, Cité de la Musique, Marseille
- Nathalie Castinel, Médiathèque Nadia Boulanger, Conservatoire National Supérieur de Musique de Lyon
- Fabienne Gaudin, Cité de la Musique - Philharmonie de Paris
- Bérenger Hainaut, Département de la Musique, BnF
- Maryll Raizer, Médiathèque Verlaine, Bibliothèque Municipale de Metz

en qualité de membres du Conseil d'Administration.
Les candidats sont élus à l'unanimité.
Ceux-ci exerceront leur fonction conformément aux statuts pour une durée de trois ans.

Elizabeth Giuliani démissionne du poste de président, elle est nommée membre d'honneur du Conseil d'administration.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance a été levée à 15h45.

Il est dressé le présent procès-verbal de la réunion, signé par le Président de séance et le Secrétaire de séance.

A Paris, le 25/05/2016

Le Président de séance Elizabeth Giuliani

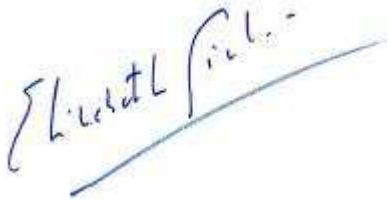

Le Secrétaire de séance Priscilla Winling

Annexe : feuille d’émargement et pouvoirs